

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRIX NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME JULIENNE LUSENGE

Kinshasa, les 01 octobre au 10 décembre 2024.

Le ministère des Droits Humains organise, en collaboration avec le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, la 1ère édition du concours national des droits de l'homme, Prix Julienne Lusenge. Ce Prix honore les défenseurs des droits humains, les associations et les organisations de la société civile qui se seront illustrés par des engagements significatifs en faveur de la protection des droits humains et de la promotion droit au développement dans : le secteur des industries extractives et la sauvegarde de l'environnement, des personnes vivant avec un handicap ou le VIH/SIDA ainsi que celles atteintes d'albinisme ou encore des peuples autochtones pygmées par des mesures concrètes dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'habitat, de la santé, de l'emploi et de l'accès à la justice.

Les candidatures pour l'édition 2024 seront soumises du 01 octobre au 22 octobre 2024 à l'adresse suivante : monusco-prixdh@un.org

Eligibilité des candidats

Les lauréats, individus ou associations postulants doivent remplir entre autres les critères suivants :

- 1. Promouvoir ou protéger les droits de l'homme, notamment ceux des communautés et des groupes vulnérables sans discrimination aucune**
- 2. Fournir une contribution relative à la thématique du concours**
- 3. Soumettre un texte écrit décrivant l'action objet du concours**
- 4. Proposer une description narrative (les droits identifiés, les textes juridiques) et une description technique de l'action en cours (lieu, date, cibles, actions)**
- 5. Faire preuve de créativité, d'innovation, d'initiative, de leadership et de dévouement, par rapport à l'action proposée**
- 6. Avoir une lettre de recommandation d'une institution publique, d'une personnalité reconnue ou d'une agence / fonds / programme des Nations Unies**
- 7. Être de nationalité congolaise**
- 8. Si c'est une association, être légalement constituée.**

Documents à fournir : (à l'adresse email pré - citée)

- ✓ Proposer une **description narrative** de l'action de promotion ou de protection de droit (le contexte et la justification de l'action, les droits identifiés, les textes juridiques nationaux et internationaux) et une **description technique** de l'action en cours (lieu, date, cibles, actions, problèmes / défis, solutions apportées), faisant preuve de créativité, d'innovation, d'initiative, de leadership et de dévouement, par rapport à l'action proposée.
- ✓ Présenter une lettre de recommandation d'une institution publique, d'une personnalité reconnue ou d'une agence / fonds / programme des Nations Unies
- ✓ Présenter sa carte d'identité.
- ✓ Si une candidature individuelle, présenter un CV du/de la candidat(e) individuel(le).
- ✓ Si c'est une association, présenter les statuts de l'organisation et les expériences dans le domaine
- ✓ Si c'est une association, être légalement constituée.

Les lauréats de la première édition seront primés le 10 décembre 2024 lors de la journée internationale des droits de l'homme ;



MINISTRE DES
DROITS HUMAINS



BCNUDH

BUREAU CONJOINT DES NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

unicef 

Prix Julienne Lusenge



POUR LES DROITS DE L'HOMME

PREMIERE EDITION #2024

Comment participer ?

C'est simple ! Envoyez votre dossier de candidature à l'adresse suivante :

monusco-prixdh@un.org

Des prix seront décernés aux personnes et aux structures dans le domaine du droit au développement pour :



Les peuples autochtones



Les personnes atteintes d'albinisme



Les personnes vivant avec handicap et VIH



Les industries extractives et sauvegarde de l'environnement

Date limite des candidatures

Mardi , le 22 Octobre 2024

DANS LE
SECTEUR DE



L'éducation



L'habitation



L'emploi



La santé



La justice



monusco-prixdh@un.org



www.unmission.monusco.org



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Prix Julienne Lusenge

POUR LES DROITS DE L'HOMME



Éligibilité des candidats

Les lauréats, individus ou associations doivent remplir les critères suivants :

- Promouvoir ou protéger les droits de l'homme, notamment ceux des communautés et des groupes vulnérables sans discrimination aucune
- Fournir une contribution relative à la thématique du concours
- Soumettre un texte écrit décrivant l'action objet du concours
- Proposer une description narrative (les droits identifiés, les textes juridiques) et une description technique de l'action en cours (lieu, date, cibles, actions)
- Faire preuve de créativité, d'innovation, d'initiative, de leadership et de dévouement, par rapport à l'action proposée
- Avoir une lettre de recommandation d'une institution publique, d'une personnalité reconnue ou d'une agence / fonds / programme des Nations Unies
- Être de nationalité congolaise
- Si c'est une association, être légalement constituée.

POSTULEZ ICI

 monusco-prixdh@un.org

PREMIERE
EDITION
2024



MINISTRE DES
DROITS HUMAINS



unicef 